

(1)

(N° 156.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 7 AVRIL 1876.

Aliénations, acquisitions et échanges d'immeubles (1).

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION (2), PAR M. BEECKMAN.

MESSIEURS,

Votre commission a examiné les divers articles du projet de loi qu'elle approuve. Elle pense qu'en concluant avec la province du Hainaut la transaction dont il est fait mention à l'article 1^{er}, n° 6, l'État a fait une bonne opération, les procès étant, en général, onéreux pour les intéressés.

La commission, à l'unanimité, adopte le projet de loi.

Le Rapporteur,

J. BEECKMAN.

Le Président,

DE LEHAYE.

(1) Projet de loi, n° 159.

(2) La commission était composée de MM. DE LEHAYE, *président*, BEECKMAN, DESCAMPS, GUYOT et DE MACAR.